

3<sup>e</sup> Lou

Paris, le 18 Janvier 1806.

Requ du 19 Janvier 1806.  
il y a 2 lettres de cette date

Bureau des  
Bij. Arts

Le Ministre de l'Intérieur,

471. B<sup>er</sup>  
Les 40<sup>es</sup> de  
M<sup>rs</sup> Rohault  
et Guénepin sont  
admis à l'école de  
Rome.

De Monsieur Cuvée, Directeur de  
l'École française des Beaux Arts à Rome

Je vous prie, Monsieur, que j'ai autorisé  
M. Rohault qui a remporté en l'an 10, le  
grand prix d'architecture, à se rendre à l'école  
de Rome, pour y jouir des cinq ans de  
pensionnat aux quels il a droit.

J'ai également autorisé M. Guénepin  
qui a obtenu le grand prix d'architecture de  
cette année, à se rendre à l'école, pour y jouir  
des deux ans et demi de pension qui restaient  
encore à faire au S. Samin, et aux quels cet  
Elevé a été forcé de renoncer.

M. Guénepin participera à tous les  
avantages attachés au titre de pensionnaire.  
Comme je lui ai fait payer antérieurement à  
la décision dont je vous donne avis, une  
somme de 1000 f. pour l'indemnité de pension  
à laquelle le premier prix lui aurait donné



Droit dans l'autre circonstance, cette  
Somme sera imputée sur les 600<sup>fr.</sup> qu'il a  
droit de toucher pour les frais de voyage,  
et sur la première année de son traitement:  
de sorte que, à son arrivée à Rome, M<sup>r</sup>  
Guénépsin sera en avance de 100<sup>fr.</sup>

J'ai donné des ordres pour le prompt  
départ des autres Elèves qui sont admis  
à la pension, à compter de cette année.

J'ai l'honneur de vous saluer

Monsieur



37  
376

3. 2. 10.

A Monsieur  
Favie, Directeur de  
l'École française des Beaux-arts  
à Rome

M. de Linterieu

